



# SION

## Avenue Ritz (SR15)

Suivi archéologique des travaux de voirie  
Intervention de mars à mai 2015

Alessandra Antonini

Marie-Paule Guex

Janvier 2016

# **SION**

## **Avenue Ritz**

Suivi archéologique des travaux de voirie  
Intervention de mars à mai 2015

Rapport de janvier 2016

Alessandra Antonini, Marie-Paule Guex

### **Table des matières**

#### **I Localisation et cadre général du mandat**

- 1.1 Fiche technique
- 1.2 Cadre général des travaux archéologiques
- 1.3 Déroulement des travaux

#### **II Principaux résultats**

- 2.1 Le mur d'enceinte : précision du tracé
- 2.2 Le fossé, la rue longeant le mur d'enceinte et le mur des jardins
- 2.3 Démolition du mur d'enceinte et surélévation du niveau de marche
- 2.4 Une trouvaille isolée

#### **III Documentation graphique**

- 3.1 Figures et relevés

#### **IV Annexes**

- 4.1 Description des murs (M) et des Unités de Terrains (UT)
- 4.2 Listing des photos (fichier informatique)
- 4.3 Listing des relevés (fichier informatique)

## I Localisation et cadre général du mandat

### 1.1 Fiche technique

<b>Commune</b>	Sion VS
<b>Lieu-dit</b>	Avenue Ritz
<b>Projet</b>	Transformation de l'arrêt de bus, pose de nouvelles conduites et chambres (eau, électricité, gaz, fibre optique), réfection générale du revêtement.
<b>Intervention</b>	Du 12.03. au 28.05.2015 (discontinu)
<b>Coordonnées</b>	CNS 1306, 593'892/120'445, altitude : 525,0 à 527,0 m env.
<b>Surface surveillée</b>	730 m <sup>2</sup>
<b>Surface explorée</b>	env. 30 m <sup>2</sup> , pour env. 1,50 m de profondeur en moyenne
<b>Contexte archéologique</b>	Tronçon nord de l'enceinte médiévale de la ville, fossé, rue et quartier à l'intérieur du rempart.
<b>Datation</b>	XVI <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> siècles
<b>Equipe de fouille</b>	Marie-Paule Guex (archéologue responsable), Jean-Christophe Moret, Fabien Maret (archéologues)
<b>Mandataire</b>	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini)

### 1.2 Cadre général des travaux archéologiques

Les travaux entrepris à l'avenue Ritz en 2015, entre la rue de Savièse et le Grand-Pont, englobaient le remplacement et rajout de conduites (eau, électricité, gaz, fibre optique), la transformation de l'arrêt de bus et la suppression de la fontaine sur le côté sud de l'avenue, ainsi que la pose d'un nouveau revêtement de rue avec une surface pavée correspondant au périmètre de la vieille ville. Selon le concept choisi en 2003 lors des travaux pour la place du Midi, les pavés de couleur blanc indiquent le tracé du mur d'enceinte.

Les observations archéologiques de l'avenue du Ritz complètent les études effectuées dans le cadre de travaux similaires sous les places du Midi et des Tanneries (2003-2004)<sup>1</sup>, sous les rues du Rhône (2004-2005)<sup>2</sup> et des Remparts (2006)<sup>3</sup>, sous le Grand-Pont (2007-2008)<sup>4</sup> ainsi que sous les rues de Lausanne (2009-2010)<sup>5</sup>, du Ritz (2011)<sup>6</sup> et de Savièse (2011 et 2014)<sup>7</sup>.

En raison de l'ampleur des travaux prévus, l'archéologue cantonal, François Wiblé, a demandé au bureau TERA Sàrl, Sion, d'assurer le suivi archéologique du chantier et de préciser les données concernant le mur d'enceinte apparues lors des interventions de la rue de Savièse et Grand-Pont.

<sup>1</sup> A. ANTONINI, P. GIBUT, O. PACCOLAT, *Place du Midi – Place des Tanneries. Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, TERA 2004 à l'attention de l'archéologie cantonale.

<sup>2</sup> A. ANTONINI, P. GIBUT, M.-P. GUEx, *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*. Rapport TERA 2007.

<sup>3</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEx, *Sion, Place et rue des Remparts, vestiges médiévaux et romains, fouilles 2006*. Rapport TERA 2009.

<sup>4</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEx, *Sion, Rue du Grand-Pont. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, octobre à décembre 2007 et février à mai 2008*. Rapport TERA 2008.

<sup>5</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEx, *Sion, Rue de Lausanne. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, septembre à octobre 2009, février à juin 2010*. Rapport TERA 2011.

<sup>6</sup> F. MARET, A. ANTONINI, *Sion, Avenue Ritz, Fondation de l'enceinte médiévale, mars à avril 2014*, Constat TERA 2011.

<sup>7</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEx, *Sion, Rue de Savièse – Enceinte de la ville et quartier médiéval, mai 2011*, Rapport TERA 2011. A. ANTONINI, F. MARET, M.-P. GUEx, *Sion, Rue de Savièse. Suivi archéologique des travaux de voirie, mars à mai 2014*. Rapport TERA 2015.

### 1.3 Déroutement des travaux

Dès les premiers coups de pioche, l'archéologue responsable du chantier, Marie-Paule Guex, a surveillé ponctuellement l'avancement des travaux. L'intervention archéologique s'est déroulée de manière discontinue par étapes d'une durée de quelques heures suivant les vestiges dégagés. Compte tenu du fait que les vestiges apparaissaient à une profondeur de 80 à 100 cm sous le niveau de circulation (état 2015), la faible profondeur des travaux (1,50 m au maximum, étant donné que le réseau d'égouts n'a pas fait l'objet d'une réfection) n'a pas engendré de grandes interventions. En outre, la multiplication des tranchées, parfois parallèles entre elles et ouvertes l'une après l'autre en fonction des décisions prises durant le chantier, a grandement compliqué le repérage, la documentation et l'interprétation des vestiges archéologiques déjà fortement détruits par les anciennes canalisations posées depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

En raison de l'urgence dans laquelle se sont déroulées les interventions archéologiques sur cet axe routier à grande fréquentation, la documentation des vestiges a dû se limiter à des croquis métrés (des coupes et des plans), localisés au mètre ruban sur un plan de cadastre. Ces croquis ont servi de base pour la mise à jour du plan général des vestiges de la ville (**fig. 15**) et la restitution d'une coupe schématique (**fig. 14**).

Les vestiges ont été décrits de manière succincte. Une documentation photographique complète les croquis.

## II Principaux résultats

Les vestiges mis au jour lors de notre intervention ont quasiment tous pu être identifiés grâce aux anciennes représentations du quartier : le fossé, le mur d'enceinte, la rue qui longe la face intérieure de l'enceinte et le mur de clôture qui borde les jardins au sud de cette rue. Ce dernier existe encore aujourd'hui entre le « Teatro Comico » (av. Ritz n°18) et le bâtiment moderne de l'actuelle Laverie (av. Ritz n°22), voisin de la poste (**fig. 5**). Si le portail « av. Ritz n°20 » fait partie de l'ancien mur d'enclos, les jardins ont en grande partie été remplacés par des constructions, notamment la maison Duval, construite en 1904 (**fig. 7**).

### 2.1 Le mur d'enceinte : précision du tracé

Le mur d'enceinte de la ville a été repéré à deux reprises en 2015, en face de la laverie (av. Ritz n°22). L'arrachement de son parement nord par des conduites modernes n'a pas permis d'observer son épaisseur. En revanche, le parement sud des deux tronçons forme un alignement parfait avec le parement sud du tronçon de rempart mis au jour en 2011, au nord de la maison Duval (av. Ritz n°20) (**fig. 15**).

Du côté est, le prolongement de cet axe positionne l'enceinte au pied de la façade nord de la poste, avec un léger écartement qui s'accroît de plus en plus. Le dernier tronçon du rempart, près du Grand-Pont, est à localiser sous le trottoir, au pied de la façade du « café Helvetia ». Un vestige de maçonnerie (UT16), repéré à une profondeur de 1,80 m sous la chaussée actuelle et arraché sur tous ses côtés (**fig. 6**), est sans doute à corréler avec une maçonnerie observée en 2003-2004 lors de la démolition de l'ancienne maison « ruelles des Pompes n°6 /av. Ritz n°32 » (**fig. 6B**)<sup>8</sup>. L'espace d'environ 4,50 m entre ce mur et les façades des maisons av. Ritz n°s28-32, actuellement un terre-plein surélevé par rapport à la chaussée, constitue ainsi le dernier vestige de la ruelle qui longeait l'ancien mur d'enceinte.

Le tracé corrigé de l'enceinte, avec une importante déviation d'axe à la hauteur du bâtiment av. Ritz n°28, correspond au tracé dessiné sur les anciennes représentations du quartier, notamment sur le

<sup>8</sup> A. ANTONINI, P. GIBUT, *Sion, Ruelle des pompes no 6. Surveillance de fouilles, octobre 2003 et mars 2004*. Rapport TERA 2004.

plan français de 1813 (**fig. 2**). Sur ce plan, on constate également une surépaisseur du mur de part et d'autre de la Porte de Loèche, sans doute une mesure pour défendre la ville des crues de la Sionne. Selon le plan de 1859, le bâtiment de l'Helvetia était anciennement appuyé contre le rempart qui subsiste à cette époque, alors que la Porte de Loèche n'existe plus puisqu'elle a été démolie en 1830 (**fig. 3**)<sup>9</sup>. Bien que modifiée depuis, la façade nord de l'Helvetia constitue sans doute encore le négatif de l'ancien mur d'enceinte qui faisait partie du domaine public.

## 2.2 Le fossé, la rue longeant le mur d'enceinte et le mur des jardins

### Le fossé

La tranchée sud-ouest / nord-est localisée entre les bâtiments av. Ritz n°20 et 22, avait une profondeur plus importante que les autres fouilles (1,30 m). Elle débute, du côté sud, au pied du mur des jardins et traverse l'avenue Ritz (**fig. 9**)<sup>10</sup>. Au nord du mur d'enceinte, ce secteur touche le fossé, dont les remblais observés ponctuellement en coupe ou en plan sont stériles et constitués de silts, de limon argileux brun foncé ou de sables et de graviers. Comme déjà constaté à plus grande échelle lors des fouilles de la place des remparts, le fossé a été comblé volontairement avec des matériaux à base d'alluvions (de la Sionne ?).

Le fossé disparaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1806, une promenade bordée de tilleuls et de marronniers a été aménagée sur le grand terrain vague entre les Portes de Loèche et de Savièse<sup>11</sup>. Cette allée arborisée est représentée sur le plan de 1813 (**fig. 2**).

### La rue longeant la face intérieure du mur d'enceinte

Dans le secteur sud de cette même tranchée, un ancien niveau de rue a été observé *intra muros*, environ 0,8 à 1 m sous le niveau de circulation actuel, dans les deux profils de la tranchée (**fig. 10**). Il s'agit des vestiges d'une ancienne rue pavée (UT8) qui coexistait avec le mur d'enceinte (cf. coupe **fig. 14**). Le pavement est constitué de grandes pierres, d'une trentaine de centimètres de longueur, posées de biais ou de chant sur leur petit côté dans une couche de sable recouvrant une maçonnerie de soubassement fruste (UT3). Ce niveau de pavés a été aperçu à plusieurs reprises au cours des travaux, entre le portail oriental de la propriété n° 20 et la poste.

Près du mur d'enceinte, sur une largeur de 0,7 m, le pavage de la ruelle, a un aspect différent : les pierres sont posées à plat (UT4) recouvertes d'une chape de mortier (UT5). Cette couche de mortier a été repérée en plan 3 m plus à l'est, lors d'une autre intervention (UT13). La relation physique entre les deux types de pavement est rompue par une conduite moderne (**fig. 12**). Le caractère différent de l'empierrement attenant au mur de rempart pourrait être interprété comme une simple réfection, ou une sorte de trottoir, ou la base d'un escalier d'accès au chemin de ronde.

La limite sud du pavement de la ruelle est constituée par un bord net excavé dans une plate-bande de terre (UT9, largeur 3,50 m) qui jouxte l'enclos des jardins (mur UT11) (**fig. 11**). La surface de la plate-bande, à la même altitude que le pavement, monte en pente douce vers le mur de clôture dont il rejoint le bas du premier crépi (cf. coupe **fig. 14**). Le mur de clôture était, à cet endroit, séparé de la rue par un espace non carrossable, incliné pour drainer les eaux de pluie.

Un muret de faible épaisseur (M1, épaisseur 0,4 m, conservé sur 2,5 m de longueur et 0,4 m de hauteur) et dont le niveau de construction coïncide avec la surface de la plate-bande a été mis au jour 3 m à l'ouest du portail oriental de la propriété n° 20. Il semble délimiter un espace aménagé sur cet espace non carrossable contre le mur des jardins.

<sup>9</sup> Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 163 et 167.

<sup>10</sup> Sous la partie nord de l'avenue, l'espace étroit (40 – 50 cm) et la forte fréquentation de la rue ont rendu toute observation impossible.

<sup>11</sup> DOMINIQUE STUDER, dans LA PART DU FEU, p. 90.

### ***Le mur des jardins***

Le côté sud de l'avenue Ritz est délimité par un ancien mur de parcelle, d'une hauteur d'au moins 2 m par rapport au niveau de circulation actuel (**fig. 5**). Ce mur au tracé courbe, conservé sur une trentaine de mètres à l'est du « Teatro Comico » (av. Ritz n°18), est interrompu par la construction récente qui jouxte la poste (av. Ritz n°22), mais reprend en contrebas et constitue le flanc sud de la rue Ambuel. Son tracé continu est représenté sur le plan de 1859 (**fig. 3**) et de 1813 (**fig. 2**) ainsi que, de manière moins précise, déjà sur la gravure de Ludolff publiée par Mérian en 1642 (**fig. 1**).

L'ancien mur des jardins était crépi d'un mortier au ciment abîmé (il a été recrépi en 2015). Lors des travaux de 2015, un crépi à la chaux plus ancien a cependant été repéré, dont le bord inférieur se situe environ 1 m plus bas que le niveau de circulation actuel. Au moment de la pose de ce crépi, le sol correspondait donc au pavage et à la platebande en terre battue découverts en fouille (**fig. 14**).

Le portail oriental de la propriété « av. Ritz n°20 » correspond au niveau de marche actuel (**fig. 7**). Il figure déjà sur une photo de 1902, avant la construction de la maison Duval en 1904 (**fig. 8**). Les travaux de 2015 n'ont pas permis de vérifier si ce portail remplace un passage plus ancien avec un seuil situé plus bas.

Quant au niveau de marche sur le côté sud du mur – à l'origine sans doute similaire à celui du côté nord –, il a probablement été surélevé lors de la construction de la maison Duval.

## **2.3 Démolition du mur d'enceinte et surélévation du niveau de marche**

Dans ce quartier de Sion, entre la rue de Savièse et le Grand-Pont, le mur d'enceinte est encore présent sur le plan de 1959 (**fig. 3**). Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les portes de la ville ainsi que la plus grande partie du front occidental de l'enceinte a été démonté ; les derniers tronçons tombent en 1860 et en 1886, pour l'aménagement de la rue des Remparts et du boulevard du Midi<sup>12</sup>. Sur le plan de 1889, il n'est plus représenté (**fig. 4**).

Le sommet arasé du mur a été observé à la même altitude que celle des deux pavements de la rue, signe que le niveau de la rue n'avait alors pas encore été surélevé (**fig. 12**). C'est certainement à la suite de la démolition du rempart que le niveau de circulation de la rue a été surélevé, en partie avec les gravats du mur, en partie avec un remblai à base de tout-venant (UT10).

Lors de l'analyse du socle de la façade de la maison « av. Ritz n°16 » situé au débouché de la rue de Savièse, l'entrée occidentale datée de 1538 avait été associée à un niveau de marche situé 1 m plus bas que l'actuel, respectivement 1,50 m plus bas en façade nord<sup>13</sup>. Lors du rehaussement du niveau de circulation, l'entrée primitive semble avoir été transformée en fenêtre donnant au ras du sol, tandis qu'une nouvelle entrée a été aménagée du côté nord, au niveau du premier étage devenu rez-de-chaussée sur cette face du bâtiment. Ces travaux ont pu se dérouler au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de l'abattement de l'enceinte.

## **2.4 Une trouvaille isolée**

A la hauteur de la maison « av Ritz n°16 », à une distance d'un peu plus de 10 m de sa façade nord, une maçonnerie (UT15) d'orientation est-ouest a été observée. Conservée sur une longueur de 0,6 m, une hauteur de 0,4 m et une épaisseur de 0,4 m, seul son parement sud était identifiable. Ce mur apparaît à 1 m de profondeur par rapport à la surface de la rue et se situe à l'extérieur de l'enceinte (à une distance d'environ 1 m). Faiblement implantée, cette maçonnerie semble appartenir à une époque où le fossé était déjà comblé, mais est antérieure aux aménagements récents de la rue (**fig. 13**).

<sup>12</sup> Denise FRANCILLON, dans LA PART DU FEU 1988, p. 178-179.

<sup>13</sup> P. GIBUT, A. ANTONINI, *Sion, Maison av. Ritz 16, parcelle no.427, Surveillance archéologique des tranchées effectuées en vue de l'assainissement des fondations, 2002*. Rapport TERA 2002.

### **III Documentation graphique**

#### **3.1 Figures et relevés**



**Fig. 1.** Sion, Av. Ritz. Le quartier nord de la ville et le rempart en 1642 (nord à gauche).  
Extrait de Hans Ludolff, gravure publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn.



**Fig. 2.** Sion, Av. Ritz. Plan du quartier nord de la ville en 1813.  
Extrait de Michaud : « Direction de Grenoble Plan de Sion et de ses vieux châteaux 1813 », lavis sur papier fort. Daté et signé en bas à gauche : « Fait à Sion en août 1813 le Capitne au Corps impal du Génie en Chef et Mbre de la légion d'honneur Michaud ». AV, 70 Sion/114. LA PART DU FEU, p. 117, cat. 69.



**Fig. 3.** Sion, Av. Ritz. Plan du quartier nord de la ville en 1874.  
Extrait d'un plan de la ville conservé aux Archives des Monuments Historiques.



**Fig. 4.** Sion, Av. Ritz. Plan du quartier nord de la ville en 1889. Extrait du plan à l'usage touristique désignant les monuments du passé et les bâtiments récents. INSA 9, 2003, fig. 30.



**Fig. 5.** Sion, Av. Ritz. Vue du chantier, vers l'est. A droite, le mur de clôture ancien. A son extrémité apparaît le vieux portail du n° 20, puis, au fond, le bâtiment moderne abritant la laverie, et celui de la poste.



**Fig. 6A.** Sion, Av. Ritz. La tranchée dans laquelle a été mise au jour une maçonnerie (UT16) qui pourrait être une partie du rempart, vue vers l'est. A : le bâtiment de « l'Helvetia » dont la façade nord était contre le mur d'enceinte selon les anciens plans.

**Fig. 6B.** Sion, Av. Ritz. Travaux de 2003-2004, à la hauteur du n° 32, vus vers le nord-ouest. Sous la canalisation en béton, une maçonnerie arrachée parallèle à l'avenue Ritz: le mur d'enceinte?





**Fig. 7.** Av. Ritz n°20. Portail vu vers le sud.

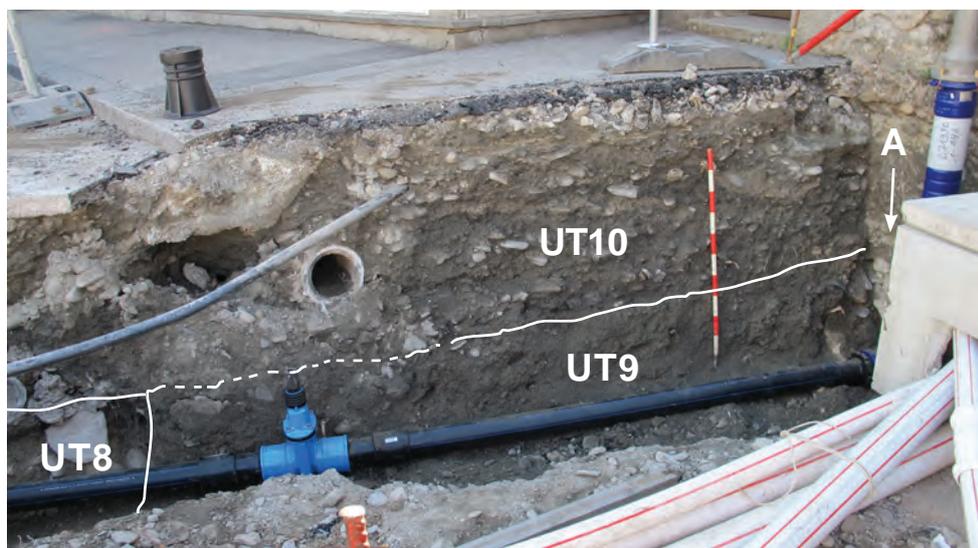
**Fig. 8.** Sion, Av. Ritz en 1902.  
Tiré de J. Calpini, *Sion autrefois*, p.128.  
A: Portail de la futur propriété n° 20.



**Fig. 9.** Sion, Av. Ritz.  
Extrémité nord de la tranchée la plus profonde du chantier, vue vers le sud. Son étroitesse et sa position en travers de la route la rendaient inexploitable.

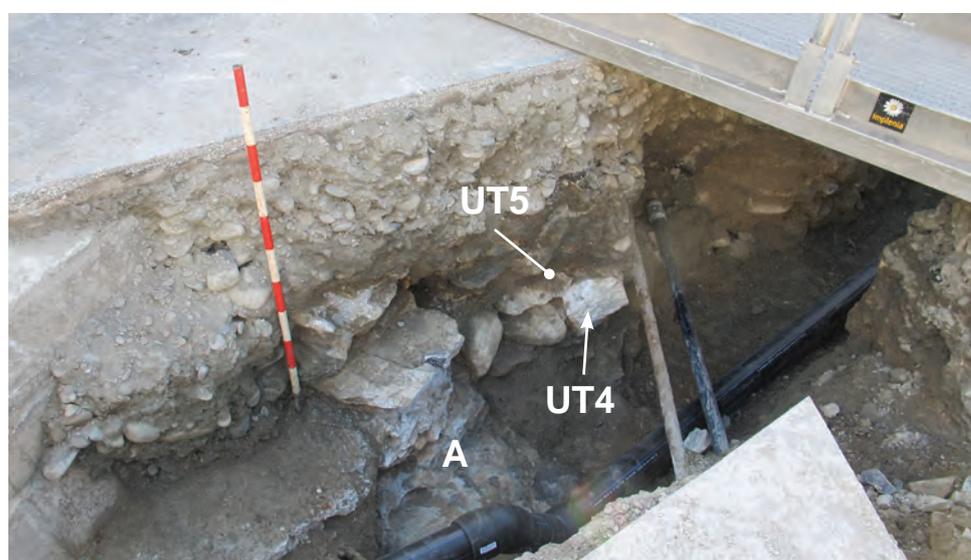


**Fig. 10.** Sion, Av. Ritz.  
Extrémité sud de la tranchée, vue vers le nord-ouest.  
UT8 : pierres du revêtement pavé de la rue parallèle à l'intérieur de l'enceinte.



**Fig.11.** Sion, Av. Ritz.  
Extrémité sud de la tranchée, vue vers l'est.  
A: niveau inférieur du crépi ancien du mur de clôture UT11.  
UT8: pavement de l'ancienne rue.  
UT9: plate-bande au pied du mur de clôture.  
UT10: remblai de terrassement du niveau de circulation moderne.

**Fig. 12.** Sion, Av. Ritz.  
Profil est de la tranchée, vue vers le sud-est.  
A: mur d'enceinte.  
UT4: pavement de la rue.  
UT5: la chape de mortier qui couvre la surface du pavement.



**Fig. 13.** Sion, Av. Ritz.  
La maçonnerie UT15, construite dans le sommet du comblement du fossé. Vue vers l'ouest.



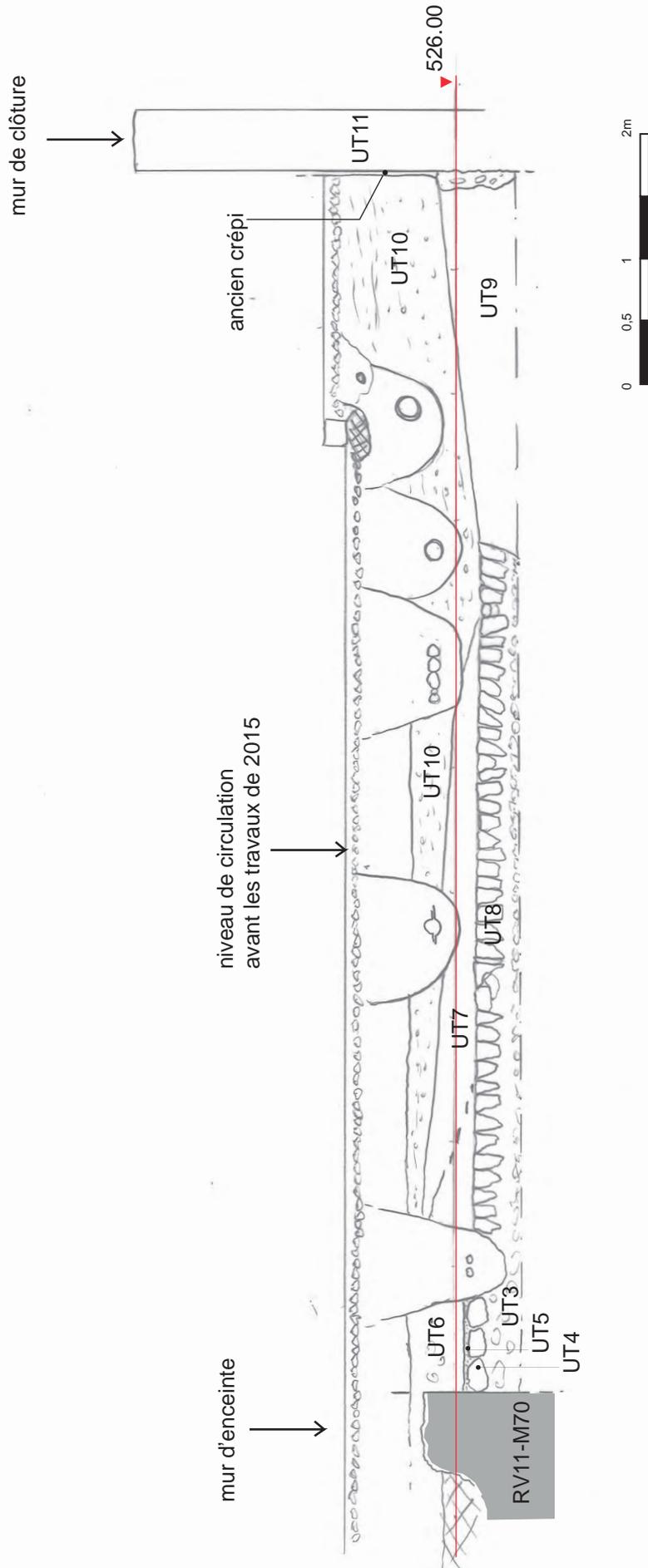


Fig. 14. Sion, avenue Ritz. Coupe schématique nord-est / sud-ouest, vue sud-est. UT8: niveau de l'ancienne rue, contemporain de l'enceinte et du mur de clôture. Situation de la coupe: voir plan fig. 15.



**Fig. 15.** Sion, Av. Ritz. Plan des vestiges mis au jour en 2015 et nouveau tracé de l'enceinte entre la rue de Savièse et le Grand-Pont. Extrait du plan des vestiges médiévaux et modernes de la ville de Sion. Détails des vestiges de l'ancienne rue: voir page suivante.

